



PROGRAMME THÉMATIQUE DE RECHERCHE (PTR-CAMES)  
Langues, Sociétés, Cultures et Civilisations (LSCC)

## **Appel à contribution pour un ouvrage collectif**

### **Les dynamiques électorales en Afrique post conférences nationales**

#### **1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

La revendication démocratique impulsée à la fin des années 1980 et au début des années 1990 par un vaste mouvement de résistance des acteurs issus des différents secteurs des sociétés africaines (étudiants, fonctionnaires, paysans, etc.) est la résultante de la dégradation de leurs conditions d'existence sous les effets cumulés de l'échec du projet national et des Programmes d'Ajustement Structurels (PAS).

Dans l'ensemble, la plupart des pays africains, du moins au Sud du Sahara, étaient en difficultés internes corsées par la situation internationale caractérisée par la récession économique des années 1980, marquée par la chute des prix des matières premières, d'où des mesures à eux imposées par les bailleurs de fonds internationaux. Face aux différentes contestations, des assises nationales qualifiées de conférences nationales dont le Bénin en est le pionnier, voient le jour sur le continent. L'avènement de celles-ci a pris plusieurs formes. Elles ont été organisées à la faveur d'un coup d'Etat militaire qui déclenche une ouverture (Mali) ; initiées par le pouvoir en place qui prend de vitesse ses opposants avant que ceux-ci n'aient le temps de s'organiser (Côte d'Ivoire) ; précédées de vastes mobilisations multisectorielles qui obligent le pouvoir à ouvrir davantage le système en faisant des concessions sur le plan des libertés (Togo, RDC, ex-Zaïre).

L'une des grandes réformes dans l'avènement d'un nouveau système institutionnel en Afrique demeure la conquête de la liberté sous toutes ses formes. L'ouverture démocratique a favorisé la pluralité d'opinion, donc la création de partis politiques, de syndicats, d'organisations de défense des droits de l'homme, etc. La participation citoyenne à la vie politique et sociale devient un droit et un devoir consacrés par les nouveaux textes constitutionnels qui ont été adoptés au sortir des transitions démocratiques préconisées par les différentes conférences nationales. Désormais l'organisation d'élections démocratiques et transparentes devient le seul moyen légal d'accession au pouvoir. Le vote étant l'une des modalités essentielles voire le baromètre de la démocratie, chacun des protagonistes feint de l'accepter comme la seule voie légale d'accession au pouvoir tout en s'inscrivant dans un «agir stratégique déloyal» lorsqu'il s'agit de définir les règles du jeu de la compétition électorale et/ou de les mettre en pratique. Cette interaction stratégique entre les protagonistes conduit à une sorte de dilemme électoral. On assiste alors à des élections violentes avec comme corollaire la pérennisation de la crise sociopolitique.



PROGRAMME THÉMATIQUE DE RECHERCHE (PTR-CAMES)  
Langues, Sociétés, Cultures et Civilisations (LSCC)

Par ailleurs, au regard des crises et conflits qu'entraînent les élections ainsi que leurs conséquences sur l'ensemble de la région, certaines communautés économiques régionales (CER) adoptent des instruments régionaux pouvant contribuer à l'organisation d'élections transparentes et paisibles. Dans ce sens, la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a adopté en 2001, *le Protocole A/SP1/12/01 sur la Démocratie, la Bonne Gouvernance additionnel au Protocole relatif au Mécanisme de Prévention, de Gestion, de Règlement des Conflits, de Maintien de la Paix et de la Sécurité*. Les sections II et III de cet instrument sont consacrés à l'organisation des élections dans l'espace communautaire. Egalement la CEDEAO, en vertu des articles 12, 13 et 14 dudit Protocole, envoie des missions d'assistance, d'information, d'évaluation et d'observation électorale dans les Etats membres afin de garantir l'équité et la transparence des scrutins. De même, au plan continental, *la Charte africaine de la Démocratie et des Elections*, adoptée par l'Union africaine (UA) le 30 janvier 2007, prend en compte, en son chapitre VII, l'organisation transparente des élections. Selon son article 17 « *Les Etats parties réaffirment leur engagement à tenir régulièrement des élections transparentes, libres et justes conformément à la Déclaration de l'Union sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique* ».

Cependant après trois décennies de démocratie intégrale, la gouvernance électorale en Afrique fait l'objet de nombreuses interprétations. Pour P. Jacquemot (2019), « *La qualité des processus électoraux demeure en effet suspecte dans de nombreux pays où ces procédures sont une source de tensions et de conflits, en raison de la généralisation des pratiques d'achat de votes, de trucage, de la faiblesse ou de la partialité des organes de gestion des élections ou des contestations des résultats. En fin de compte, le vote n'est pas la démocratie. Mais il peut y contribuer* ». V. Darracq et V. Magnani (2011) font remarquer que : « *la culture politique et les modes de participation du citoyen à l'élection paraissent encore embryonnaires et éloignés de l'idéal démocratique. Les appartenances ethniques, religieuses, régionales semblent parfois déterminer le vote dans certains Etats* ».

Tout compte fait, à partir des données 2014-2015 d'Afrobaromètre sur 36 pays africains, on comprend que beaucoup de citoyens affirment que les élections ne sont pas vraiment des mécanismes permettant de s'assurer que les opinions des électeurs soient représentées ou que les électeurs puissent révoquer les autorités qui ne combent pas leurs attentes à travers les urnes.

Les élections en Afrique depuis l'avènement de la démocratie a fait l'objet de plusieurs études et réflexions scientifiques. Mais on ne finira jamais assez d'explorer ou de scruter tous les champs de la thématique des consultations électorales depuis le retour du multipartisme en Afrique. Le domaine reste un éternel chantier de recherche et les spécialistes des sciences sociales et humaines sont appelés à poursuivre la réflexion au plan théorique et pratique



PROGRAMME THÉMATIQUE DE RECHERCHE (PTR-CAMES)  
Langues, Sociétés, Cultures et Civilisations (LSCC)

## 2. OBJECTIF DE L'OUVRAGE

### 2.1. Objectif général

Il s'agit pour les spécialistes de la question d'évaluer, à partir d'une approche pluridisciplinaire et dans une démarche transnationale, la dynamique des élections en Afrique post conférences nationales A partir d'une approche pluridisciplinaire mobilisant des spécialistes de la question dans une démarche transnationale, une évaluation globale de la dynamique des élections en Afrique post conférences nationales sera dressée.

### 2.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique il s'agit d'analyser :

- les forces et faiblesses des organes institutionnels dédiés aux élections ;
- la mise en œuvres concrètes des principes qui gouvernent la gestion des élections ;
- les comportements des acteurs politiques lors des processus électoraux ;
- la participation citoyenne à ces élections ;
- la perception que les citoyens ont des élections en Afrique ;
- l'importance et la responsabilité de la communauté internationale dans le déroulement de ces élections, etc.

## 3. AXES DE RECHERCHE

### 3.1. Aperçu général sur les élections en Afrique

- contexte de l'avènement des élections pluripartites en Afrique ;
- cadre normatif des élections : les institutions étatiques, les organes autonomes et les organes techniques, les textes (analyse comparative et leçons à tirer) ;
- acteurs du jeu électoral au niveau local (les citoyens, les institutions impliquées, les observateurs nationaux (la société civile) ;
- contentieux électoraux (recours devant la cour constitutionnelle ;
- violences électorales : origines, manifestations et conséquences.

### 3.2. Implications extérieures dans les processus électoraux en Afrique

- mécanismes régionaux et continentaux sur la démocratie et la bonne gouvernance : les aspects électoraux : quelle portée ?
- missions d'observations électorales (CEDEAO, UEMOA, Conseil de l'entente, CEAC, Union africaine, Union européenne, Francophonie, etc.)
- appui financier, matériel et technique à l'organisation des élections en Afrique.



**PROGRAMME THÉMATIQUE DE RECHERCHE (PTR-CAMES)  
Langues, Sociétés, Cultures et Civilisations (LSCC)**

**3.3. Les élections en Afrique à l'épreuve des réalités**

- analyse comparative des élections en Afrique : les réussites et les échecs ;
- quelles leçons tirées du déroulement des élections en Afrique ?
- évaluation des processus électoraux en Afrique : conditions et orientations du vote, portée du vote chez les citoyens africains ;
- parole aux acteurs sur les élections en Afrique (les responsables politiques, les citoyens, les acteurs de la société civile, etc.).

**3.4. Analyse prospective**

- renforcement des capacités des acteurs pour une meilleure gouvernance électorale ;
- sensibilisation sur la portée réelle des élections et du vote par les scientifiques dans l'espace CAMES ;
- introduction dans la formation civique aux cours primaire et secondaire des notions élémentaires sur les élections.

**4. COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE**

- ALLOU René Kouamé, Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ASSIMA-KPATCHA Esoham, Université de Lomé (Togo)
- AWESSO Atiyihwè, Université de Lomé (Togo)
- BAH Henri, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire)
- BAMBA Sékou, Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)
- BAZEMO Maurice, Université Ouaga I (Burkina Faso)
- DIANZINGA Scholastique, Université Marien Ngouabi (Congo-Brazzaville)
- GANGUE Minlpe Martin, Université de Lomé (Togo)
- GOEH-AKUE Michel N'buéké Adovi, Université de Lomé (Togo)
- GORAN Koffi Modeste Armand, Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)
- HETCHELI Kokou Folly Lolowou, Université de Lomé (Togo)
- KADANGA Kodjona, Université de Lomé (Togo)
- KOSSI-TITRIKOU Komi, Université de Lomé (Togo)
- MOUKAGA Hugues, Université Omar Bongo (Gabon) ;
- OUSSEYNOU Faye, Université Cheik Anta Diop (Sénégal) ;
- OWAYE Jean-François, Université Omar Bongo (Gabon) ;
- PEWISSI Ataféi, Université de Lomé (Togo) ;
- TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé (Togo) ;
- BAMBA Mamadou, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire) ;



**PROGRAMME THÉMATIQUE DE RECHERCHE (PTR-CAMES)  
Langues, Sociétés, Cultures et Civilisations (LSCC)**

- HOUENOUE Didier Marcel, Université d'Abomey-Calavi (Bénin) ;
- KOUZAN Komlan, Université de Kara (Togo)
- LABANTE Nakpane, Université de Kara (Togo)
- NABE Bammoy, Université de Kara (Togo)
- NAPALA Kuwèdaten, Université de Kara (Togo)
- NAPO Gbati, Université de Lomé (Togo)
- PALI Tchaa, Université de Kara (Togo)
- SOSSOU Koffi Amouzou, Université de Kara (Togo)
- TCHIBOZO Romuald, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
- TOSSOU Rogatien, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
- TSIGBE Koffi Nutéfé, Université de Lomé (Togo)

## **5. MODALITÉS PRATIQUES DE SOUMISSION**

-Nom et prénom(s) du/des auteur(s) ; Institution de rattachement ; axe de contribution, cinq mots clés maximum, adresse électronique, proposition de contribution (300 à 500 mots, cinq à sept références bibliographiques maximum.

**-Modalités de sélection** : évaluation des propositions en double aveugle. Les textes complets seront également soumis à évaluation.

Les propositions de contributions en français seront envoyées à [essobatachana@gmail.com](mailto:essobatachana@gmail.com) avec copie à [bkpaye@yahoo.fr](mailto:bkpaye@yahoo.fr), [rene\\_tan115@yahoo.fr](mailto:rene_tan115@yahoo.fr), [essotchang@gmail.com](mailto:essotchang@gmail.com).

## **6. CALENDRIER**

Date limite de soumission : **30 juin 2020**

Notification acceptation ou refus : **15 juillet 2020**

Réception des articles complets : **15 Septembre 2020**

Retour des évaluations : **15 novembre 2020**

Envoi des articles corrigés et mis aux normes Cames : **15 Décembre 2020**

Parution: **Premier semestre 2021**